



Sanctions en cas de situation litigieuse

Vous découvrirez ici, quel comportement pourrait mener à une sanction...

Si vous ne remplissez pas vos obligations en tant que demandeur d'emploi (par exemple, si vous ne vous présentez pas aux convocations de l'Arbeitsamt ou si vous terminez une formation sans justification), cela sera considéré comme une mauvaise conduite. Une telle faute peut donner lieu à une sanction (pénalité) qui peut avoir un impact sur vos allocations de chômage.

Dans le cadre de la procédure de contrôle en cas de situations litigieuses, on parle du "contrôle de la disponibilité passive".

Articles

Les compétences des services régionaux de l'emploi

La procédure de contrôle

Les pouvoirs de l'Office national de l'emploi (LfA/Onem)

Est-ce que des sanctions pénales peuvent être imposé ?
